

L'international sans territoire, Cultures et Conflits, n^{os} 21-22, printemps-été, sous la direction de Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts, Paris, L'Harmattan, 1996, 422 p.

Jean-François Thibault

Volume 17, numéro 1-2, 1998

Femmes, citoyenneté et représentation

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040117ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040117ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Thibault, J.-F. (1998). Compte rendu de [*L'international sans territoire, Cultures et Conflits*, n^{os} 21-22, printemps-été, sous la direction de Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts, Paris, L'Harmattan, 1996, 422 p.] *Politique et Sociétés*, 17(1-2), 301–304. <https://doi.org/10.7202/040117ar>

L'international sans territoire

Cultures et Conflits, n^{os} 21-22, printemps-été

sous la direction de Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts, Paris, L'Harmattan, 1996, 422 p.

Le couple intellectuel que forment Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts demeure probablement l'un de ceux qui anime le plus vigoureusement l'étude des relations internationales en France. En témoigne ce numéro double de la revue *Cultures & Conflits* publié sous leur direction et consacré à l'exploration du « puissant paradoxe » qui découle aujourd'hui de ce que « les revendications territoriales n'ont jamais été si nombreuses alors que la capacité régulatrice des territoires n'a jamais été aussi faible » (p. 9). Poursuivant en quelque sorte la réflexion qu'ils avaient entreprise dans *Le retournement du monde. Sociologie de la scène internationale* (1992), Badie et Smouts ont cette fois regroupé 18 collaborateurs (tous travaillent en France sauf un, le Canadien Robert W. Cox) sur le thème de *l'international sans territoire*. L'objectif consistait alors, pour chacun d'entre eux, à s'interroger sur « ce qui reste » finalement du territoire une fois que les principales fonctions qui furent historiquement les siennes depuis les traités de Westphalie – c'est-à-dire pour l'essentiel des fonctions d'ordre étroitement associées au contrôle des personnes, des processus et des relations – ne sont, pour ainsi dire tout simplement plus congruentes avec le jeu international, tel qu'il se déroulera dorénavant.

Car, avec l'ébranlement du principe de territorialité, c'est dans une très large mesure la grammaire même des relations internationales qui se trouve

pour ainsi dire remise en question. En effet, les débordements auxquels cette grammaire est soumise entraînent de plus en plus fréquemment l'émergence de solutions inédites qui, dans bien des cas, contribuent à la réinvention des rapports que nous entretenions jusqu'alors avec le territoire. Ainsi, plusieurs contributions interrogent le rapport – qui serait beaucoup plus ambigu qu'on ne le soupçonne en général – qu'entretiennent avec le territoire divers espaces trop souvent considérés comme allant de soi. Des espaces gigantesques traversés de part en part par de nombreuses tensions directement liées au territoire (ainsi les cas de l'Inde – Christophe Jaffrelot, « La question du territoire en Inde : de l'universalisme au particularisme » –, de la Russie – Marie Mendras, « Pouvoir et territoire en Russie » et de l'Afrique saharo-sahélienne Pierre-Robert Baduel, « Le territoire d'État, entre imposition et subversion : exemples saharo-sahéliens ») –, aux nouveaux espaces régionaux européens – (Pierre Hassner, « Ni sang ni sol ? Crise de l'Europe et dialectique de la territorialité » ; Jean-Louis Quermonne et Andrew Smith, « Territoire et espace public dans l'Union européenne : les dimensions internes et externes ») et asiatiques (Jean-Luc Domenach, « Asie orientale : le retour du politique »). Ces espaces gigantesques se forment non sans soulever de nombreuses difficultés liées justement à « l'expérience de l'unité » et de « l'ordonnement du monde », notions qui furent, comme le rappelle Denis Retaillé (« L'impératif territorial ») au cœur du territoire national et qui, dans ces circonstances, souffrent d'un apparent déficit. Car, ne serait-ce que symboliquement, le territoire imprègne toujours nos principales représentations socio-politiques. Les tensions israélo-palestiniennes pour la possession de cette terre proche-orientale que cherchent à « recomposer » les Palestiniens (Jean-François Legrain, « La Palestine : de la terre perdue à la reconquête du territoire ») et à « stabiliser » les Israéliens (Alain Dieckhoff, « Les dilemmes territoriaux d'Israël ») témoignent, encore aujourd'hui, de l'importance cruciale de cette expérience territoriale et surtout de la logique potentiellement conflictuelle qu'elle induit.

Par ailleurs, de plus en plus, la réinvention des rapports au territoire passe – mondialisation oblige – par la redéfinition de divers espaces « fonctionnels » qui doivent, en dépit des bouleversements qui les animent, assurer un minimum de cohérence aux actions, fussent-elles individuelles ou collectives. Si les défis économiques comptent certainement parmi les plus importants – dans la mesure où ils contribuent non seulement à désarticuler ou à dépasser les cohérences interétatiques (Robert W. Cox, « Territoire et interdépendance ») mais aussi à faire perdre son sens à l'idée même de territorialisation ou de localisation (François Constantin, « L'informel international ou la subversion de la territorialité » ; Wladimir Andreff, « La déterritorialisation des multinationales : firmes globales et firmes réseaux ») –, ils forcent néanmoins très souvent la « recomposition » des expériences de l'unité à partir d'autres critères qui ne relèvent pas toujours, loin s'en faut, de « déterminismes » qui seraient dans tous les cas strictement économiques (Jean Coussy, « Causes économiques et imaginaires économiques de la

régionalisation »). Par conséquent, c'est la restructuration de l'espace mondial lui-même – et tout particulièrement le problème de la « gouvernance » de cet espace qui semble chaque jour un peu plus éclaté – qui se trouve ainsi directement invoquée.

À cet égard, et au-delà des dimensions économiques, l'ébranlement du principe de territorialité renvoie aussi à l'ébranlement de ce qui, au regard du droit international cette fois, constituait l'élément fondateur de ce que Hedley Bull caractérisait, il y a plus de vingt ans déjà, comme étant la société internationale. En fait, l'unité juridique qu'est l'État territorial demeure, selon Maurice Flory (« Le couple État-territoire en droit international contemporain »), tout à fait irremplaçable et en dépit des circonstances actuelles qui incitent à en nier la pertinence, sa « pérennité » semble bel et bien assurée. Tout comme le droit, la problématique du désarmement – qui doit être entendue ici au sens large (Jean-François Guilhaudis, « Désarmement et territoire ») – semble, en dépit des apparences cette fois, elle aussi étroitement liée au territoire qui, peu importe l'échelle retenue, lui donne non seulement son sens et sa cohérence, mais aussi sa pertinence. Enfin, symbole par excellence de la souveraineté territoriale de l'État, le monopole de la violence légitime traverse pour sa part une crise qui est provoquée, selon Didier Bigo (« Guerres, conflits, transnational et territoire »), par « une lutte pour la reconnaissance ». Celle-ci passe par une conflictualité (et une sécurité) qui repose de moins en moins fréquemment sur le territoire et qui, par conséquent, impose à l'analyste de prendre acte de « l'invisibilité » relative de l'ennemi, comme de la menace.

Finalement, si cet international sans territoire a peut-être, pour reprendre l'expression utilisée par Marcel Merle (« Un système international sans territoire ? »), un air de « déjà-vu », il ne saurait cependant faire de doute qu'au-delà de cette appréciation quelque peu rapide qui suppose en fait que rien n'aurait véritablement changé dans la *qualité* ou même dans la *nature* de ce que justement nous entendons par « relations internationales », « l'international sans territoire » exploré dans le cadre de cet ouvrage s'offre dorénavant comme un « aspect » de plus en plus significatif, qui ne trouve guère de place dans les représentations plus traditionnelles. En effet, le territoire demeure, comme le rappelle Alfred Grosser dans une brève « Postface », « inséparable de sa représentation dans les esprits » et ce sont précisément les bouleversements et les modifications auxquels se heurtent ces représentations que la plupart des contributions de cet ouvrage cherchent à mettre en lumière. Ainsi, la lecture qu'il s'agit d'entreprendre ici, c'est en quelque sorte celle de l'intelligibilité de ces nouveaux « imaginaires territoriaux » et de ces nouvelles « conceptions de l'espace », qui non seulement sont de plus en plus entremêlés mais se contredisent par ailleurs fréquemment créant ainsi les conditions d'un « dédoublement du monde ». Dans ces circonstances, l'objectif ne visait certainement pas à dépasser en tant que tel le paradoxe ayant servi de point de départ. Plus modestement, il s'agissait tout d'abord d'en prendre acte et d'éclairer les divers « bricolages » (p. 13) auxquels donnent désormais lieu les pratiques de déterritorialisation lorsqu'elles

s'organisent au sein d'un monde qui parvient toujours, il ne faut certes pas l'oublier, à mobiliser d'importantes ressources territoriales.

Jean-François Thibault
Université d'Ottawa